



À diffuser dès réception

Collecte des matières résiduelles – rappel

Les Escoumins, le 19 février 2018. – Pour assurer un service efficace et sécuritaire de la collecte des matières résiduelles, la vigilance de tous et le respect des règles suivantes sont essentiels :

- **Déneiger et rendre accessible** le bac ou le conteneur lors de la journée de collecte;
- **Laisser un mètre autour de chaque bac roulant et orienter les roues vers la maison;**
- **Assurez-vous de bien défaire toutes vos boîtes de carton pour la collecte des matières recyclables;**
- Garder le **couvercle de votre bac fermé en tout temps**; si celui-ci est brisé, communiquez avec nous afin de procéder à la réparation;
- **Déposer votre bac roulant en bordure de rue la veille de la journée de collecte. Les commerces utilisant des bacs roulants de type résidentiel (360 l) doivent également déplacer leurs bacs en bordure de la route;**
- **Respecter l'horaire de collecte** indiqué sur le calendrier 2018 qui vous a été acheminé par la poste. Le calendrier est également disponible en version électronique sur le site Web de la MRC et de certaines municipalités;
- **Ne jamais déposer de matériaux de construction** dans les bacs et conteneurs. Utilisez le service d'écocentres. Consultez l'horaire d'ouverture des écocentres de Sacré-Cœur, Les Bergeronnes et Portneuf-sur-Mer sur le site Web de la MRC ou contactez la ligne Info-collecte.

Il est important de respecter toutes ces consignes; dans le cas contraire, votre bac pourrait ne pas être collecté.

Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à consulter le www.mrchcn.qc.ca ou contacter la **ligne Info-collecte au 418 514-8254** ou au **1 866 228-0223, poste 231.**

– 30 –

Source : Marylise Bouchard, agente de soutien aux communications
Service de la gestion des matières résiduelles
MRC La Haute-Côte-Nord
Tél. : 418 514-8254 ou 1 866 228-0223, poste 231